

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS PARRAISANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - REDACTION : IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratiiori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux Ilc 1748

RÉGIE DES ANNONCES Publicitas S.A.

AV. DE LA GARE - SION - TEL. 2.12.36 - CH. POST. Ilc 485

Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES : la ligne mm., Canton 8 ct. - Suisse 10 ct.
AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre
RECLAMES TEXTE : 20 cent. - Les textes annonçant une manifestation doivent être accompagnés d'une annonce.

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 9.- avec Bulletin officiel Fr. 13.50
6 mois „ 5.- avec Bulletin officiel Fr. 7.-
3 mois „ 2.75 — — —

ETRANGER : un an Fr. 11 — — —

Joindre 20 ct. en timbres postes à vos changements d'adresse

LES COMMENTAIRES DE M. LE CONSEILLER D'ETAT O. DE CHASTONAY SUR LE BUDGET CANTONAL

Voici le texte de l'allocation prononcée par notre Directeur des finances cantonales, à l'occasion de la présentation du budget, au Grand Conseil, dans sa séance de lundi.

Nos lecteurs en prendront connaissance certainement avec tout l'intérêt que comporte la situation financière actuelle de notre canton :

Le projet de budget qui est présenté comprend deux parties :

Le budget ordinaire qui accuse un excédent de recettes de fr. 1,037.— ;

le compte de mobilisation qui comporte un déficit de frs. 1,271,000.—.

Le montant des amortissements est de frs. 270,000.—.

L'augmentation nette du passif de l'Etat est ainsi évaluée à fr. 999,963.—.

Ce projet appelle les observations suivantes :

Ainsi que le message du Conseil d'Etat l'a relevé les dépenses hors budget sont incorporées dans le budget ordinaire. L'universalité du budget est ainsi réalisée.

Ces dépenses qui, en 1936, représentaient encore frs. 1,009,113.— et n'étaient compensées par aucune dette sont maintenant couvertes par les recettes ordinaires. Elles ont d'ailleurs été réduites progressivement pour être arrêtées à frs. 330,000 dans le budget de 1942.

L'augmentation des dépenses dues à la situation de guerre n'a cessé de s'accroître.

Les frais généraux, les augmentations de salaire, les secours militaires, la part du canton aux allocations des mobilisés, l'extension de la culture des champs et l'exécution du Plan Wahlen, représentent une augmentation de dépenses de frs. 2,600,000.

Cette charge est lourde. Il faut encore y ajouter la diminution de certaines recettes, telles que les droits d'entrée sur la benzine, les taxes des véhicules à moteur, le timbre fédéral et cantonal. Au total le déficit se chiffre à frs. 940,000.—. Il est compensé par l'accroissement d'autres recettes ou de recettes nouvelles telles que la part du canton au Sacrifice et à l'impôt pour la défense nationale, aux taxes militaires et à l'impôt sur les bénéficiaires de guerre.

La charge nette résultant de la guerre est évaluée pour 1942 à frs. 2,300,000.—.

En regard, nous enregistrons un seul facteur favorable, l'amélioration des recettes fiscales assurées par l'industrie.

Les impôts directs cantonaux s'élevaient en 1938 à fr. 4,061,605. Pour 1942, ils sont évalués à frs. 5,202,800.—.

Cette situation ne cessera de s'aggraver et deviendra périlleuse pour le crédit de l'Etat si les mesures nécessaires pour freiner l'accroissement de la dette publique n'étaient pas prises.

Nous ne voulons pas entretenir d'illusions dans l'esprit de notre population, ni considérer de vaines hypothèses. Notre situation devient de plus en plus difficile. La guerre n'est pas finie et la suspension des armes, quand elle se produira, ne mettra pas fin à nos soucis économiques, financiers et sociaux. Alors, peut-être, commencera, pour notre pays, la grande tribulation, si les autorités et le peuple, unis et disciplinés, ne savent pas tenir.

Une seule méthode est saine pour le gouvernement du pays. Regarder la situation en face, froidement, éviter tout abandon des positions frontalières, résister à toute surenchère, limiter dans tous les domaines, militaires, économiques, culturels ou autres les dépenses à l'essentiel et assurer le maximum des recettes.

Sur le front des finances publiques le combat décisif est engagé. Je ne crains pas de me tromper en affirmant que, dès maintenant, c'est là que se trouve le point de résistance capital de notre défense nationale. Car tous les autres efforts finiront par être vains, si l'effort financier n'est pas totalement accompli.

Je vous ai mis en garde, plus d'une fois, depuis le début de la guerre, contre les tendances inflationnistes. Je renouvelle mon avertissement.

L'économie de guerre expose nécessairement les Etats à ce danger. Les dépenses engagées pour les nécessités de la guerre augmentent le revenu national et partant la circulation fiduciaire. Par contre, la production ou l'importation des biens de consommation diminue. Ce déséquilibre entre la masse monétaire du pouvoir d'achat et la quantité des biens offerts crée une tendance inflationniste par la hausse des prix. Si rien ne vient la freiner c'est la monnaie qui est menacée. Il faut donc dresser un barrage. Et cela se fait en réduisant la masse monétaire en circulation et en réduisant la vitesse de circulation, soit d'une part, en stérilisant la plus grande partie possible du revenu par l'impôt et l'emprunt d'Etat, soit, d'autre part, en contrôlant les prix et en rationnant la consommation. Les mesures prises dans ce domaine par l'autorité ont ainsi un but multiple : assurer une équitable répartition des marchandises, allonger les réserves, maintenir les prix, répartir le pouvoir d'achat, amortir les dépenses et protéger la monnaie.

Nous ne saurions donc demander avec trop d'insistance à notre population de comprendre la nécessité d'une observation plus stricte des prescriptions établies dans cette matière. Il faut s'incliner, de bonne grâce, devant les mesures imposées. C'est une nécessité absolue.

C'est une nécessité aussi pour l'Etat d'éviter tout gaspillage, toute dépense qui ne soit pas impérieusement nécessaire et d'obtenir des recettes suffisantes.

Nous nous inspirons de cette nécessité dans notre politique financière en vous demandant d'éviter toute augmentation des dépenses prévues au budget et de nous accorder toutes les recettes proposées.

Nous nous référons à la haute autorité de M. le conseiller fédéral Wetter, chef du département fédéral des finances, quand il affirmait devant les Chambres réunies que « le Gouvernement manquerait à son devoir suprême en ouvrant la porte à des dépenses nouvelles et en assumant la responsabilité d'une catastrophe financière ».

Et si nous n'hésitons pas, pour la première fois depuis cinq ans, à demander au pays de faire un nouveau sacrifice fiscal, c'est que nous avons conscience qu'il est indispensable et qu'il est possible.

Il est indispensable parce que, comme le disait l'un des membres éminents de la direction de notre Banque nationale, « ce n'est pas seulement en mobilisant son armée qu'un peuple affirme sa volonté de vivre. A cet égard, la façon dont il paie ses impôts pour défendre son existence est un critère plus significatif encore. Le sacrifice financier est le véritable instrument de mesure de la volonté de défense. L'histoire financière nous enseigne que la victoire a toujours appartenu au peuple qui a fait, durant la période de guerre, l'effort fiscal le plus grand. Un peuple aussi plein de bon sens que le peuple suisse sait qu'il en est ainsi et il est prêt à décider les impôts nécessaires ; encore faut-il que chaque citoyen et chaque groupement ne se demande pas constamment si on exige trop de lui, mais qu'il se demande s'il participe réellement dans toute sa mesure à l'effort général ».

Le sacrifice que nous demandons est possible sous la forme envisagée parce que les conditions économiques de notre canton sont favorables et les revenus industriels et agricoles sont améliorés. Une augmentation de certains impôts indirects, comme la taxe phylloxérique, le droit de timbre sur les ventes ne chargent pas l'ensemble des contribuables. Le supplément à l'impôt pour la défense nationale ne frappe que les revenus nets importants. Ces charges sont donc équitables, et dans les circonstances actuelles, supportables.

Ces recettes sont d'ailleurs appliquées, non pas à la couverture de dépenses purement administratives. Elles sont destinées à des œuvres productives intéressant spécialement l'agriculture. Ce sont l'extension de la culture des champs et le plan Wahlen qui les absorbent presque entièrement.

Assumer toutes les tâches nouvelles indispensables, sans ces recettes nouvelles nous exposerait à voir s'enfler le passif de l'Etat dans une proportion périlleuse pour notre crédit.

Je vous rappelle les chiffres de notre dette.

Au 31 octobre 1941, la dette consolidée

AU FIL DES JOURS

Six collaborateurs du grand organe zurichois, la « Neue Zürcher Zeitung » viennent de faire une tournée générale dans tous les cantons. Ils publient des impressions, condensées et pittoresques, où la statistique se mêle agréablement à un humour de bon aloi.

Dans ce reportage-éclair, la part faite au Valais et aux Valaisans comble d'aise Maurice Zermatten. Beaucoup d'autres naturels du pays des « bisesses » aussi, cela va de soi! Mais Zermatten, en premier lieu et pour une raison que l'on va aussitôt comprendre.

Voici :

« Le Valais vit de son eau et de son vin. Chaque minute, le Rhône déverse quarante millions de mètres cubes dans le Léman, mais bien que les « bisesses » alignées couvraient la distance de Bâle à Upsal, leur eau ne suffit pas pour tout arroser. Quant au vin, son flot a passé en trente ans de 7 à 22 millions de litres. L'agriculture a pris un développement merveilleux... C'est un des cantons les plus pauvres en goîtres ».

Cher Maurice Zermatten, vous voici infiniment récompensé de la peine que vous avez prise. On se souvient, à Zurich, de vos philippiques contre les littérateurs du siècle passé, — ou des siècles avant — qui, on ne sait trop pourquoi, ne pouvaient traverser l'admirable vallée sans voir des goitreux partout! La N. Z. Z. a entendu vos protestations. Dans un raccourci plein de verve, elle fait justice d'une légende. Elle la rend au néant d'où elle était sortie.

Ainsi que l'assurait M. de Talleyrand, tout ce qui est exagéré est insignifiant! Le Valais possède une belle lignée de montagnards, enjoués, robustes et pas sots du tout. Voilà la vérité. Les gens de la plaine ont de la finesse et de la race. Quant aux goitreux, c'est simple, il en reste peu ou prou. Ils se sont éteints ou bien ils ont tous émigré. Très bien, n'en parlons plus!

R. de la Maya.

Secours d'hiver

Quête d'habits et de denrées à Sion

Octobre vient de finir, mais déjà l'hiver pressé a jeté ses premières neiges. Déjà les grands froids sont là et le temps des chauges soirées autour de la table familiale a commencé.

Qu'il fait bon, mon Dieu, dans la petite chambre! Qu'on est bien chez nous, avec son papa, sa maman, ses frères et ses sœurs.

Maman a ouvert les armoires des habits bien chauds! Qu'il fait bon sentir sur ses jambes les longs bas d'hiver, tricotés de laine bien chaude de chez nous. Qu'il fait bon sentir sur sa poitrine les pull-over épais et les maillots moelleux.

Et l'enfant heureux qui s'endort répète la poésie des petites filles :

Cher petit oreiller, doux et chaud sous [ma tête,
Plein de plume choisie, et blanc! et fait [pour moi!
Quand on a peur du vent, des loupes, de [la tempête,
Cher petit oreiller, que je dors bien sur toi!

Dans un monde qui ne serait pas méchant, chaque enfant devrait pouvoir rêver, le soir, dans son petit lit: Cher petit o-

est de frs. 45,090,000.—.

La dette flottante est provisoirement de frs. 1,236,510.—.

Le service de la dette exige frs. 1,739,600* pour les intérêts. Les amortissements sont actuellement de frs. 270,000. Ils devront être portés à frs. 470,000.— dès l'année 1943 en vertu de nos conventions d'emprunt. Près de la moitié des impôts directs cantonaux sont ainsi absorbés.

La charge annuelle des salaires payés par l'Etat atteindra dès l'exercice en cours, frs. 4,300,000.—. Des impôts directs cantonaux, il ne reste donc pas un centime à disposition pour d'autres tâches.

Nous devons, par conséquent, demeurer prudents, et, moins que jamais, nous ne pouvons renoncer aux principes que nous avons mis à la base de notre politique financière qui tend vers l'équilibre du budget ordinaire de l'Etat par les économies et

reiller, que je dors bien sur toi!

Dans un monde qui serait juste, chaque maman devrait pouvoir, quand vient le soir, mettre sous la tête de son enfant un oreiller doux et chaud, plein de plume choisie, et blanc, et fait pour lui!

Mais notre monde est méchant. Notre monde regorge de richesse: il y a du pain, il y a du blé, il y a des habits chauds. Il y a de toutes choses en abondance, et il y en a tant qu'on ne sait plus où les mettre. Mais notre monde ne veut rien donner, notre monde méchant a choisi la guerre qui tue et dévaste. Notre monde emploie ses richesses à faire le mal.

Et notre petite Patrie, malgré elle, est entraînée dans l'engrenage des souffrances et des privations du monde. Chez nous, dans notre petite ville, il y a des malheureux qui ont faim et qui ont froid. Il y a des mamans malheureuses qui n'ont pas d'habits bien chauds à ouvrir. Il y a des enfants qui n'ont pas sous leur tête, quand vient le soir, un cher petit oreiller qui les fera dormir.

Vous tous, non point je dirai qui êtes riches, mais qui possédez le nécessaire et davantage, commerçants, employés, familles mieux partagées, souvenez-vous en ces premiers jours d'hiver des pauvres qui n'ont pas le nécessaire.

Les jeudi après-midi 13 et 20 novembre, l'organisation des « Secours d'Hiver » effectuera, à domicile, la quête d'habits et de denrées pour les pauvres.

Au nom des « Secours d'Hiver », les Eclairés et les Eclairés de la ville parcourront les maisons et solliciteront votre charité. Quand les petits quêtours seront

à votre porte, voyez en eux les pauvres qui demandent et réservez-leur votre bon accueil.

Que chaque famille donne ce qu'elle peut, mais donne quelque chose... Alors, quand viendront vos soirées d'hiver — soyez-en convaincus — Dieu vous partagera un bonheur plus grand, parce que vous saurez qu'à cause de votre charité, il y a davantage de joie dans une famille pauvre près de vous.

N. B.: Les livres destinés aux prisonniers de guerre seront recueillis en même temps que les habits et denrées.

LES PAUVRES GENS !

(Corr.). Ici, un homme agonise sur la paille. Ailleurs, une pauvre vieille est trouvée sans pain ni feu. Ailleurs encore, un vieil homme malade, se laisse tranquillement mourir de faim. Si l'on cherchait la liste des malheureux serait longue et navrante...

Ah! les pauvres gens! Ceux qui ont froid, qui ont faim. Ceux qui cachent leur détresse, qui ont honte de leur misère. On donne pour les nègres, pour les Chinois, pour les Polonais, pour les Finlandais... C'est beau, c'est magnifique! Mais songez aussi aux malheureux qui vous entourent. Surtout, ne les méprisez pas.

N. R. — Nous attirons l'attention de notre correspondant sur l'existence, à Sion, d'un Office central de secours aux vieillards, veuves, orphelins nécessiteux, ainsi qu'aux chômeurs âgés, dirigé par un homme d'une grande bienveillance, qui s'occupera, certainement avec attention, des cas qui lui seront signalés.

GRAND CONSEIL

SEANCE DE MARDI 11 NOVEMBRE 1941

Présidence: M. B. de Lavallaz, prés.

A 8 h. précises, les débats reprennent. M. Abgottspon, député de Viège, enchaîne en intervenant à propos de la taxe des chiens. Il est soutenu par plusieurs collègues et réussit à faire passer son amendement. La taxe des chiens de luxe sera dorénavant de frs. 20.—. La taxe phylloxérique est également adoptée.

Le Grand Conseil reprend l'examen du message et décret concernant la situation financière provisoire. Nous renvoyons nos lecteurs à l'exposé de M. le conseiller d'Etat de Chastonay, publié dans ce journal. Les députés suivants interviennent dans ce débat concernant les écoles des instituts éducatifs agricoles: MM. Moulin, Stoffel, Guntern.

A plusieurs observations entendues, M. le conseiller d'Etat de Chastonay apporte d'utiles éclaircissements. Il ne faut pas traiter l'Etat, dit-il, comme si celui-ci pouvait posséder des biens en propre. Ses ressources, il ne saurait les trouver que dans la fiscalité. A telle ou telle catégorie de citoyens, qui profitent plus directement de telle ou telle facilité due aux dépenses de l'Etat, il est aussi équitable de réclamer un surplus d'effort et un sacrifice. La fréquentation des écoles d'agriculture ne sera pas compromise par un écolage annuel de frs. 20.—.

En passant, le directeur cantonal des finances relate que ses bureaux reçoivent quatre-cents réclamations d'impôts par jour. Les capitaux soustraits ne sont pas toujours là où on le croit communément. Il y a, en Valais, 89 millions de dépôts d'épargne. Sur ce montant, quatre millions de francs seulement sont déclarés au fisc. Où sont ces capitaux?

Après une remarque, le texte du Conseil est adopté par 38 voix contre 33.

On revient au débat relatif à l'équilibre du budget. M. Cyrille Michelet rapporte.

La commission n'a pas pu suivre le Conseil d'Etat, estimant qu'il ne faut pas consacrer comme des postes définitifs des charges qui ne sont que provisoires.

M. Patrig, sans vouloir critiquer le Gouvernement, croit cependant que la politique fiscale suivie est erronée. Il fait des comparaisons ayant le don de mettre un peu de gaieté dans cette discussion aride de chiffres. Il ne faut pas transformer l'Etat, dit-il, en une machine automatique

par la couverture financière de toute dépense nouvelle.

C'est pour nous permettre d'atteindre ce but que nous vous demandons d'approuver les décrets concernant les recettes nouvelles et le projet de budget qui vous sont soumis.

à prélever des taxes pour le fisc. Le moment psychologique n'est pas favorable. Va-t-on bientôt coller des estampilles partout? Devra-t-on payer du timbre sur les naissances, les mariages et même sur les enterrements? Ne pensez pas que toutes ces petites taxes ne sont rien. Dans un pays où la population dispose de si peu de ressources, cela compte. De telles pratiques font le plus grand mal à la réputation de nos autorités. Il croit que de l'excès du mal naîtront des pratiques où le fisc ne trouvera plus son compte. Qu'arrivera-t-il le jour, où les gens achèteront, vendront, trafiqueront, sur simple parole et en renonçant aux actes notariés. Cela a déjà existé. Cela peut revenir. (M. de Chastonay sourit, incrédule.)

Le chef du département des finances fera remarquer, tout à l'heure, que devant les augmentations énormes des dépenses de l'Etat, il faut pourtant trouver les ressources quelque part. Notre situation n'est du reste pas aussi brillante qu'on pourrait l'imaginer.

M. Maurice de Torrénté examine les divergences entendues. Il lui paraît injustifié, à propos du droit de timbre, que l'on fixe d'une manière stable et à un taux trop haut, un droit qui ne sera que passager.

MM. Amacker, Ducret, Delacoste font également entendre de pertinentes observations. L'équilibre du budget n'est pas la fin suprême de l'Etat. Quant aux impôts, dira M. Delacoste, nous arrivons au point de saturation. Il existe un degré de fiscalité qu'il convient de ne pas dépasser.

M. Petrig met, ce qu'il appelle, les points sur les « i ». Il serait beaucoup plus équitable de décider à une augmentation générale de l'impôt qu'au lancement du système des estampilles. Finalement, on assistera à ce spectacle: c'est celui qui disposera d'une jolie fortune en argent qui sera le moins volé. (Rires). De la mesure, Messieurs, s. v. p.! Usez de tout, n'abusez de rien!

Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission. Celle-ci est votée à une majorité évidente.

M. Amacker propose qu'on fixe le timbre selon la surface des terres et non selon leur valeur. M. de Chastonay combat avec pertinence ce point de vue que son auteur abandonne peu après.

On entend encore MM. Escher, Couchepin, Steiner, Imhof, Gertschen et Nellen, puis le vote d'ensemble sur les mesures financières provisoires intervient.

Le texte de la commission est adopté à la quasi unanimité.

Diverses indications sont fournies par M. Michelet sur le budget 1942. Séance levée à midi. (Suite en 2me page)

La guerre et les événements

LA FINLANDE REpond PAR UNE FIN DE NON RECEVOIR AUX SUGGESTIONS DES ETATS-UNIS

Le gouvernement finlandais vient de répondre au gouvernement des Etats-Unis sur la question de conclure la paix avec le gouvernement des Soviets. La réponse est fort longue et donne des explications détaillées sur les mobiles qui engagent le gouvernement d'Helsinki à garantir sa sécurité, menacée par le gouvernement bolcheviste, animé depuis toujours d'un désir de conquête vis à vis de la Finlande. Pour assurer sa sécurité, cette dernière entend supprimer les positions d'attaque de son adversaire et les occuper. C'est pour elle, la seule garantie d'une sécurité durable. Le gouvernement finlandais repousse, en conséquence, la suggestion faite par le gouvernement des Etats-Unis, de solliciter la paix, bien qu'aucune garantie quelconque ne lui ait été donnée. Un petit peuple a aussi le droit de vivre. La Finlande ne peut assumer aucun engagement qui réduirait sa sécurité. La note ajoute que les Etats-Unis n'avaient fait ni offre de paix, ni offre de médiation, mais une simple communication selon laquelle la Finlande devait demander la paix.

CATASTROPHE FERROVIAIRE AUX ETATS-UNIS

A Kenton (Ohio), un train de voyageurs de la compagnie de Pennsylvanie a télescopé un train de marchandises et a déraillé. Selon les premières informations, une partie du train a été précipitée contre une tour de signalisation. Selon des renseignements provisoires, vingt personnes au moins ont été tuées.

CONFÉDÉRATION

LA MORT DE RENÉ-LOUIS PIACHAUD

Le poète et écrivain romand bien connu René-Louis Piachaud, est mort mardi matin à Genève, à l'âge de 45 ans. Il était l'auteur de plusieurs volumes de vers dont: « Sous un masque d'ironie », « Les jours se suivent », « L'Indifférent », « Le poème paternel », « L'Offrande au Rhône ». Le défunt adapta à la scène française plusieurs œuvres de Shakespeare, notamment « Le songe d'une nuit d'été » et « Coriolan ». René-Louis Piachaud était rédacteur au « Journal de Genève ».

UNE BOMBE A RETARDÉMENT EXPLOSE

Samedi, à 19 h. 30, une bombe à retardement a éclaté dans le voisinage du point de chute de la bombe lancée vendredi soir sur une forêt par un avion étranger. Le point de chute avait été repéré et gardé d'avance. Il n'y a que des dégâts forestiers.

UN COMMERÇANT CONDAMNÉ A 30,000 Fr. D'AMENDE A ST-GALL

La commission pénale de recours du département fédéral de l'économie publique a condamné à 30,000 fr. d'amende, aux frais de procédure de la première instance, s'élevant à 4055 fr., au paiement d'une taxe judiciaire de 500 fr. et à la publication du jugement un détaillant d'origine syrienne, fixé à St-Gall, inculpé d'infraction aux ordonnances sur le coût de la vie et aux dispositions destinées à assurer le ravitaillement du pays. Les faits incriminés se produisirent de septembre à décembre 1939. Les organes compétents lui reprochaient d'avoir augmenté indûment les prix de chaussures et de produits textiles, d'avoir réalisé de trop gros gains, d'avoir rendu plus difficile l'approvisionnement du marché, refusé de donner des renseignements demandés et, finalement, d'avoir donné de fausses indications. Le condamné exploite à Saint-Gall un comptoir des tissus qui fut fermé par la police peu avant Noël 1939 et le resta ensuite plusieurs mois.

CANTON DU VALAIS

LA NOUVELLE INSTRUCTION MILITAIRE PRÉPARATOIRE

Le chef du Département militaire fédéral a soumis mardi au Conseil fédéral le projet de règlement de l'instruction militaire préparatoire. Avant que le Conseil fédéral prenne une décision à ce sujet, le projet sera encore soumis aux commissions des pleins pouvoirs des deux Chambres, car on pense résoudre la question par la voie des pouvoirs extraordinaires. On connaît les grandes lignes du projet. Il s'agit notamment d'encourager l'instruction préparatoire militaire volontaire avec examen de capacité en matière de gymnastique, de former les jeunes tireurs et d'organiser des cours préparatoires obligatoires pour tous les jeunes gens qui, lors du recrutement, ne remplissent pas les conditions des examens de gymnastique. Le projet a été soumis à l'examen des cantons et des associations intéressées qui l'ont approuvé.

L'organisation de cette instruction militaire préparatoire est confiée aux directions militaires des cantons avec l'aide des écoles et des organisations sportives, de gymnastique et de tir. La Confédération se borne à exercer un certain contrôle.

LES BILLETS DU DIMANCHE

En confirmation de notre première information à ce sujet, il est annoncé officiellement, qu'à partir du 15 novembre 1941 les entreprises de chemins de fer et de bateaux suisses, ainsi que l'administration des postes (service des autos), délivreront de nouveau des billets du dimanche aller et retour au prix de la simple course, avec aller le samedi ou le dimanche, et retour le dimanche ou le lundi.

SKI-LIFT MONT-LACHAUX

Nous venons d'apprendre que les deux Sociétés de développement de Montana-Verma et de Crans se sont rendues acquiescentes au Ski-Lift Mont Lachaux. Nous félicitons les deux Sociétés de cette heureuse solution qui permettra à nos amis skieurs de jouir de nouveau des magnifiques descentes et pistes qu'offre la contrée du Mont Lachaux dans la splendeur alpestre.

ORSIÈRES — Braconnage

Des gardes-chasses ont surpris, au cours d'une tournée deux chasseurs qui avaient tués 2 chevreuils en temps prohibé. Ils avaient caché leur capture sous un amas de neige.

Contravention a été dressée aussitôt.

LES TRANSPORTS DE FRUITS SONT SOUMIS A UNE AUTORISATION

Afin de permettre le ravitaillement régulier de toutes les parties du pays en fruits, une autorisation sera nécessaire, dès le 12 novembre 1941, pour transporter des quantités de 500 kilos et plus de fruits de table et de fruits à cuire par chemin de fer, bateau, véhicule à moteur ou char. Les demandes d'autorisation doivent être adressées à la section du ravitaillement en pommes de terre, fruits et alcools de l'office de guerre de l'alimentation, Laenggasstrasse 31, à Berne.

Une autorisation n'est pas nécessaire

pour les transports de quantités inférieures à 500 kilos, pour les transports effectués par des producteurs livrant directement aux consommateurs, pour les transports effectués par des producteurs jusqu'à un centre de ramassage ou une gare en vue du chargement d'une expédition autorisée, pour les transports en vue de la vente sur un marché de détail ainsi que pour ceux d'une maison principale de détail en vue d'approvisionner ses succursales.

IN MEMORIAM SECTION « SOUVENIR VALAISAN »

53 soldats, 57 orphelins, sans compter les veuves ou parents laissés dans le besoin, tel est le sacrifice du Valais romand dès le 2 septembre 1939.

Situations difficiles, cas tragiques ou très fréquemment notre Oeuvre devra intervenir seule, pour soulager ces misères.

Aidez-nous en vous procurant le superbe calendrier 1942 « Le Pays ».

VERS UNE AUGMENTATION DES PRIX DE LA VIANDE ET UN TROISIÈME JOUR SANS VIANDE

L'Assemblée d'automne des délégués de l'Association des maîtres bouchers a décidé, à l'unanimité, après un exposé du Dr Keller, de recommander aux patrons bouchers d'octroyer aux garçons bouchers et autres employés des allocations de renchérissement allant de 5 à 10%.

Une augmentation des prix de la charcuterie de 10% est envisagée, pour permettre l'adaptation aux prix de revient, qui ont augmenté. La consommation de la viande devra encore être réduite, lorsqu'on introduira un troisième jour sans viande. Les bouchers proposent que ce jour soit le lundi.

Grand-Conseil

SEANCE DE MERCREDI 12 NOV. Présidence: M. B. de Lavallaz, président Budget 1942

Le débat général sur le budget 1942, ouvert par M. le rapporteur Cyr. Michelet, fut alimenté par des observations de MM. Burdin, Escher et de Chastanay. Chacun tomba d'accord qu'il convient de moderniser la législation fiscale pour ne pas tomber dans le désordre et l'arbitraire.

D'autre part, observa M. le conseiller d'Etat de Chastanay, il serait inhumain que les employés du fisc n'obtiennent pas une indépendance absolue, qui les mette à l'abri de la haine et des coups des contribuables.

Ce matin, les députés continuent l'examen des chapitres du budget. Au chapitre de l'Agriculture, une brève discussion surgit à propos de Châteaufort. Un projet d'agrandissement de l'école n'est pas jugé urgent par M. Raymond Clavier. M. de Chastanay remarque qu'un ajournement présente le risque de faire perdre la subvention fédérale de 30%.

Au Département de l'Instruction publique, l'indemnité aux Ursulines de Sion est ramenée à 17,800 francs. Un postulat qui sera présenté en cours de session prévoit qu'à l'avenir, il ne sera plus admis le paiement de subsides arriérés. Le rapporteur, M. Michelet, félicite le Conseil d'Etat des efforts accomplis en vue de mieux diffuser l'enseignement ménager, avec cours itinérants.

M. Luisier soulève la question des archives communales. Il en demande une meilleure surveillance. De très nombreuses pièces sont parfois éparpillées chez des particuliers. Un règlement devrait mettre plus d'ordre en ce domaine.

M. le président du Conseil d'Etat Cyrille Pitteloud, chef du département, répond que l'archiviste cantonal n'est pas chargé de cette besogne.

Le Département se mettra en rapport avec le Bureau de Surveillance des Communes et priera de prendre les suggestions de M. Luisier en bonne considération.

M. Pitteloud fait aussi allusion aux demandes de l'Association valaisanne de Zurich, au collège de St-Maurice, à l'Ecole normale de Sion. Des conventions nouvelles sont en discussion afin d'augmenter les subventions accordées à ces établissements. Un rapport a été préparé à l'intention du Conseil d'Etat sur la pétition demandant l'introduction d'écoles secondaires dans les vallées latérales. Cette question est-elle la plus pressante? Elle demanderait de gros sacrifices. Mais le premier sacrifice à exécuter consiste déjà à améliorer les locaux scolaires existants. Les inspecteurs se plaignent amèrement de certains de ces bâtiments, mal-sains, mal éclairés, mal chauffés, et qui ne sont pas dignes du nom d'écoles! On donne 30% de subvention pour les irrigations et 16% pour le développement scolaire primaire. D'autre part, le personnel enseignant ménager fait défaut.

C'est le motif pour lequel un crédit de 19,500 frs. avait été demandé. Revenant à la question des locaux, M. Pitteloud observe que souvent les élèves sont entassés dans leurs classes. Nous n'avons pas la possibilité de doubler ces classes. Nous sommes encore sous le coup d'une décision prise par le Grand Conseil en 1935, disant qu'on devait réduire le nombre des collèges primaires et les regrouper. On ne peut doubler une école que lorsqu'il y a cinquante élèves dans une classe.

L'orateur remercie nos compatriotes de Zurich et d'autres grandes villes suisses

de l'envoi de leur pétition, mais il croit qu'ils ne se sont pas rendus compte de la situation exacte en Valais, notamment des moyens financiers restreints dont dispose le Département de l'Instruction publique en vue de satisfaire à de tels desiderata.

M. Amacker se plaint du manque de bonne volonté dont font preuve certaines communes en ce domaine.

MM. Thannen, Kuntschen, G. de Stockalper et Perruchoud reviennent à la charge et invitent le Conseil d'Etat d'accomplir un plus grand effort en faveur du développement intellectuel de la jeunesse.

Dans le domaine secondaire, répond M. Pitteloud, nous sommes très avancés et possédons des collèges excellents. Nos écoles commerciales également sont excellentes. Un rapport fédéral faisait observer ceci, qui ne manque pas de piquant: « Nous avons, en Suisse, plus d'écoles de commerce que la Prusse n'en possède, avec 40 millions d'habitants et, en Valais, vous disposez, en nombre, du 40% de ces sortes d'établissements! » Quant à l'enseignement destiné à la jeune fille de nos campagnes, il faut être pratique, avant tout. M. Pitteloud ne croit pas que le résultat sera obtenu par la préparation d'un programme savant. Nous irons de l'avant, surtout en développant l'enseignement agricole. (Appl.)

M. Jos. Kuntschen reprend la parole, à propos de l'enseignement de l'allemand, aux jeunes gens. Il est convaincu que beaucoup de ces jeunes préféreraient occuper leurs soirées d'hiver en suivant des cours destinés à apprendre la seconde langue nationale, plutôt que d'aller jouer au yass!

Le chapitre est adopté. On passe au département de Justice.

M. Michelet rapporte. Le gros morceau de ce chapitre est, naturellement, celui de la création d'un nouveau chef de service, juriste capable et connaissant les deux langues, dont la tâche consistera à adapter le code pénal suisse à nos usages. C'est une œuvre difficile et de longue haleine. On n'a pas encore trouvé la pierre au nid! Trois postulants seulement ont répondu aux conditions de la soumission:

MM. Delacoste, Kuntschen, Biolaz, Escher, Guntern, Clavier, ont pris part à l'examen de cette affaire et M. le conseiller d'Etat Pitteloud a répondu. Il a fait valoir que l'Etat du Valais est probablement le seul à ne pas posséder un juriste à son département de justice. La nécessité d'engager un employé pour cette affectation ne se discute pas. La commission en convient. La difficulté consiste à trouver la personne qui réponde aux conditions du concours. Financièrement, les difficultés pratiques pourraient être résolues un donnant au nouveau titulaire le traitement correspondant à quelques années de traitement en plus.

Le chapitre relatif au Département militaire est accepté sans discussion.

Au Département de police, M. Michelet rapporte. M. Luisier a soulevé la question de l'organisation anti-tuberculeuse, colonies de vacances, dispensaires et des subventions qui sont nécessaires dans ce but. M. le conseiller d'Etat Fama a répondu. Il serait désirable que les caisses de maladie participent aux assurances, de façon à permettre à leurs membres malades de pouvoir être hospitalisés.

Le rapporteur présente la question de l'engagement d'un inspecteur des forêts, au Département forestier. M. Kuntschen pose une question qui se perd dans le bruit! Discussion close. Les débats continuent.

L'Assemblée de la Société Valaisanne de Gymnastique

La Société cantonale valaisanne de gymnastique qui groupe cette année 26 sections avec un effectif de 1150 membres, (24 et 1090 en 1940) a tenu son assemblée annuelle, dimanche passé, à Gampel, sous la présidence de M. Auguste Schmid, de Sion.

L'ordre du jour, particulièrement chargé, ne prévoyait pas de nomination statutaire: par contre, la lecture des divers rapports donna l'occasion aux délégués gymnastes de se rendre exactement compte de l'énorme besogne que nos dirigeants accomplissent chaque année. Après avoir salué la présence de plusieurs notabilités, dont le président de la commune de Gampel, qui, au cours de l'assemblée, salua en termes excellents les gymnastes valaisans, les délégués se recueillirent une minute pour honorer la mémoire de deux grands gymnastes récemment enlevés à notre affection. Les comptes et budget, puis le protocole de la dernière assemblée à Sierre le 10 nov. 1940, furent adoptés avec des remerciements aux organes compétents.

Le rapport du comité cantonal nous apporta de précieux renseignements, ainsi qu'un enseignement pour les ans à venir. Le président brossa le tableau de cet exercice, et se félicita de l'énorme activité que déploya notre société malgré les longs rappels de nos gymnastes sous les armes. Il ne manqua pas d'adresser à notre armée et à ses chefs, ainsi qu'à nos hautes autorités l'hommage et les sentiments de la belle et soignée armée des gymnastes.

Celui du comité technique fut également d'une grande portée, et relevons simplement la suppression de la Journée cantonale décentralisée remplacée par la Journée des individuels à Fully qui connut le succès que l'on sait déjà. M. Robert Faust, de Sierre, qui préside ce comité, donna connaissance du plan de travail pour l'année 1942 et qui prévoit une Journée cantonale de sections avec travail individuel, puis

les Championnats romands des individuels à Genève.

Le rapport de la commission de jeunesse (président: M. Elie Zwissig, Sierre), nous dit que 17 sections avec 450 pupilles sont inscrits à cet organisation et son plan de travail pour l'année 1942 est l'organisation de la Journée cantonale des pupilles.

M. Fernand Waser, de Sierre, président de la commission de Presse et propagande, rapporte que 76 articles avec 3943 lignes ont été insérés dans les journaux du canton, ainsi que dans notre organe officiel. Un cours pour propagandistes aura lieu prochainement et déjà il a été fait appel aux conférenciers. Des tableaux slogan seront affichés bientôt dans chaque ville et village et nous sommes certains qu'un bon nombre de jeunes gens viendront grossir les rangs de la gymnastique qui donne santé, force et joie.

M. Paul Morand rapporte sur les cours de l'E. P. G. Il regrette une fois de plus le rejet de la loi sur l'E. P. G., mais enregistre avec plaisir que cette année, 85 groupements ont organisés les cours avec 1600 jeunes gens.

Le titre d'honneur cantonal fut décerné à MM. Ernest Reutsch, Saxon; Ernest Sydlar, Martigny-Ville; Otto Brunner, Monthey et Hans Huber, de Martigny-Ville, dont les états de service et les preuves de dévouement méritent quelques minutes d'attention. Notre président, M. Schmid remit insignes et diplômes aux distingués bénéficiaires en ajoutant aux gestes les mots qui conviennent, les phrases qui touchent, les sentiments qui portent.

Ce fut ensuite le tour des 7 vétérans élus à prendre possession de récompenses et poignées de mains.

Cette mémorable assemblée fut ensuite close et chaque participant fut satisfait d'avoir passé une agréable journée tout en ayant accompli du bon travail. C. V.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

Nécrologie

† M. Joseph-Marie Solleder

Dans la journée de mardi s'est éteint un de nos bons et braves concitoyens M. Joseph-Marie Solleder. Agé de 81 ans, il était un des doyens de la ville et un des plus anciens agriculteurs sédunois. Pendant plus de 30 ans il fut maître-vigneron et son allure caractéristique était bien connue chez nous. Possédant un joli train de campagne, il a travaillé son domaine avec acharnement et le pénible travail de la campagne n'avait influencé en rien sur l'excellent caractère dont il était doté.

Très connu et estimé dans toutes nos sociétés d'agriculture ou de viticulture, Joseph-Marie Solleder laissera à ses concitoyens un souvenir durable.

Que Mme Solleder et ses enfants, en particulier notre ami Henri Solleder, agréent ici nos sentiments de sympathiques condoléances.

Une conférence instructive

Hier soir, un public assez nombreux a profité de l'aubaine qui lui était offerte, au cinéma Lux d'entendre un exposé sur le bois, son usage domestique et des importantes modernisations de la cuisine au bois. Le conférencier a convaincu tout le monde. La causerie fut suivie de la présentation de clichés qui présentaient une série nombreuse de cuisinières économiques, où tous les gaz dégagés par le combustible sont judicieusement employés. Enfin, un film magnifique évoqua les beautés de nos sous-bois, la vie du bûcheron dans la vallée et en haute montagne, les multiples usages de l'arbre suisse. Un million d'hectares sont couverts de forêts, en notre pays. C'est dire qu'une utilisation raisonnée et scientifique des coupes de bois peut assurer, pour longtemps encore, l'entretien de nos foyers.

Adoucissement de la température

Depuis mardi après-midi, la température a sensiblement monté. Ce qui, après les froids rigoureux de ces derniers jours n'aura pas été sans nous réjouir.

Fermeture des magasins

La Société Industrielle et des Arts et Métiers de Sion communique: Convoquée par la section locale des Arts et Métiers l'assemblée des représentants des diverses associations des négociants, a décidé de proposer à la Ville de maintenir la fermeture des magasins à 19 heures.

On sort les bougies....

Mardi soir, le courant électrique a fait défaut à plusieurs reprises, ce qui a réjoui quelques plaisantins. Dans les établissements publics, comme dans les appartements on a dû faire appel à la réserve de bougies. Ce matin encore, l'électricité a eu plusieurs pannes assez désagréables pour la marche des moteurs industriels.

La Loterie Romande déménage

Dès aujourd'hui, la Loterie Romande a transféré ses bureaux dans le nouvel immeuble, actuellement en voie de rénovation de la Caisse d'épargne du Valais, ancien bâtiment Vonder-Mühl, à la Place du Midi.

«Les prisonniers de guerre» Appel à la population de Sion

Septembre 1939! Octobre 1941! Deux ans de guerre durant lesquels la plus effroyable des catastrophes a semé la misère, détruit villes, villages et campagnes; deux ans pendant lesquels, chaque jour, des femmes, des enfants errent sans abri; deux ans de guerre, « le butin » des milliers et des milliers de prisonniers s'entasse dans les camps. Avez-vous songé à ce qu'est leur vie?

Seuls au milieu d'un monde étranger; pour tout horizon un réseau de barbelés qui les attriste et leur enlève le reste d'énergie. Leur vie n'est qu'une immense détresse morale et physique.

Voici quelques faits recueillis dans les camps suisses. « Un sergent de mon camp reçoit une lettre, dans laquelle il apprend brusquement la mort de sa mère, de sa sœur et de son père. Nous pouvons imaginer sans peine, la douleur de ce brave sergent ».

« Notre lieutenant, dont la maison a été pillée, apprend la naissance d'un deuxième enfant. Or, 15 jours après, on lui annonce la mort de sa femme. Les privations, les mauvaises nouvelles, les soucis terribles qu'il a pour ses enfants, provoquent une dépression nerveuse trop forte. On vient de le conduire à l'infirmerie ».

Devant cette terrible réalité, en face de toutes ces âmes exilées de leur patrie, pouvons-nous rester inactifs? Leur appel, peut-il rester sans écho? C'est dans cet esprit, que la J.O.C. Suisse (Jeunesse ouvrière chrétienne de la Suisse) a mis sur pied un service d'entraide aux prisonniers de guerre, dont le but consiste à recueillir à leur intention des livres qui souvent sont « inactifs » sur des tables, dans nos bibliothèques.

Leur donner des livres, c'est les soulager et rendre leur vie plus supportable. Personne donc ne refusera d'adopter tout sort, chacun participera de son mieux à cette grande campagne de générosité de notre population suisse. Ce que nos prisonniers désirent, c'est se perfectionner dans leur métier tout en augmentant leurs capacités intellectuelles. C'est pourquoi nous leur réserverons de préférence des livres instructifs: religieux, sociaux, moraux, artistiques, scientifiques (grammaires, dictionnaires, etc.). Nous n'oublierons pas d'y joindre de bons romans qui seront les bienvenus dans les camps.

Au nom des prisonniers: merci! N.B. — La population sédunoise est priée de préparer les livres qu'elle destine aux prisonniers pour jeudi après-midi et de les donner aux éclaireurs en même temps que les habits et denrées du secours d'hiver local.

SERVICES RELIGIEUX

Messe de Requiem à la mémoire de M. l'aumônier Henri Rey: le 13 novembre.

Chaussures Mariéthod

Grand-Pont - Sion

Harmonie municipale. — Mercredi, à 20 h. 30, bois et saxophones; jeudi, à 20 h. 30, répétition générale pour la Sainte-Cécile.

Chaudrons valaisans

Dans les vitrines de la boulangerie-pâtisserie Ch. Kuhn, à la rue du Rhône, on peut admirer de superbes chaudrons valaisans en chocolat, de toutes grandeurs et qui font grandement honneur à leur habile créateur.

Conférence Louis Buzzini

« Polyeucte », dont M. Louis Buzzini fera la lecture dimanche soir au cours de sa causerie est le chef-d'œuvre de Pierre Corneille, la synthèse de son génie à la fois humain, héroïque et religieux.

C'est le drame de Corneille qui, de l'avis général contient le plus de vérité humaine — drame sacré, miracle autant que tragédie.

Joué plus de 600 fois depuis le 17^{me} siècle, « Polyeucte » fut remis en lumière et en valeur au 19^{me} siècle, par Châteaubriand et grâce à l'incomparable interprétation de Talma, tragédien créateur « le seul poète de la Restauration », disait Sainte-Beuve, et dont Goethe et Châteaubriand ont fait de très beaux portraits.

Rappelons que la conférence-lecture de M. Louis Buzzini, « Polyeucte » aura lieu

le dimanche 16 novembre, à 20 h. 45, sous le patronage de la Société des Amis de l'Art en faveur des Petits Français.

Sur nos écrans
AU CINEMA LUX

Cette semaine, le Lux nous présente un beau film d'amour et de passion interprété par Charles Boyer et Irène Dunne, le célèbre couple de « Elle et Lui »

Pianiste de grande renommée, Charles Boyer est à la veille de quitter New-York pour la France quand il rencontre la charmante Irène Dunne, présentement serveuse dans un grand restaurant, mais qui secrètement aspire à faire ses classes de chant. Une grève permet à nos deux héros de passer une journée ensemble. Au soir, surpris par la tempête alors qu'ils regagnent New-York, leur voiture est accidentée et ils trouvent un refuge dans une église. L'inondation survient et ils passeront la nuit, cette veillée d'amour, juchés près de l'orgue où l'eau ne monte pas. Il y a dans ce film des scènes charmantes qu'agrémentent encore la belle voix d'Irène Dunne. C'est un spectacle dont on garde le plus beau souvenir. Ce film est parlé français.

AU CINEMA CAPITOLE

Dès ce soir, mercredi, deux grands films policiers. En première partie: « La femme aux diamants » avec Isa Miranda et Georges Brent. Voici une passionnante aventure policière qui nous mène dans les mines de diamants, là où la vie a moins de valeur que la belle « pierre étincelante ». C'est le jeu le plus dangereux qu'on puisse imaginer, joué dans le pays le plus dangereux du monde, où l'amour après mille péripéties triomphera du diamant.

En complément: « La Police Privée de Bulldog Drummond » un nouvel épisode à la fois amusant et dramatique des aventures du célèbre détective. (film parlé français).

C.A.S., Groupe de Sion. — Tous les membres du Groupe de Sion sont priés de se trouver nombreux au Stamm mercredi soir 12 courant, en prévision de la sortie d'automne qui aura lieu en famille, dimanche prochain 16 novembre aux Mayens de Sion. Tous renseignements et inscriptions jusqu'au vendredi 14 courant à midi chez M. Fernand Gaillard, bijoutier, ou chez le président du Groupe, Le Comité.

Profondément touchés de toute la sympathie qui nous fut prodiguée grâce à laquelle notre cruelle douleur a été grandement adoucie, nous remercions le plus sincèrement tous ceux qui y ont contribué et tout spécialement M. le Pasteur Perillard, M. et Mme Maurice Gay, et les chers camarades du Bât. ter. 133.

Famille Margairaz-Kaeser, Mayens de Sion;
Famille Vadi-Margairaz, Sion.

Pour vos édredons et couvre-lit une seule adresse: „FEMINA“, av. du Midi, SION. Mlle Kraig

La famille de Madame Veuve Stéphanie PELLISSIER remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper.

Madame Joseph Solleder, à Sion;
Monsieur et Madame Henri Solleder-Rossier et leurs enfants Raymond, Marguerite, Henri, Germaine et Josette, à Sion;
Mademoiselle Berthe Solleder, à Sion;
Monsieur Charles Bex, à Sion;
ainsi que les familles parentes et alliées
Roux, Favre, Théodoloz et Savioz,
ont la douleur de faire part du décès de
MONSIEUR

Joseph-Marie Solleder

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu à Sion, le 11 novembre, dans sa 81^{me} année, après une courte maladie, muni des Saints-Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, jeudi 13 novembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Cinéma LUX	CAPITOLE
<p>Charles BOYER et Irène DUNNE soulèveront une fois de plus l'enthousiasme du public séduisois avec</p> <p>Veillée d'amour le dernier film des merveilleux interprètes de « ELLE ET LUI » (Film parlé français) Une rencontre... quelques heures inoubliables de bonheur infini, puis... le retour à la réalité. Le plus passionnant des romans d'amour</p>	<p>JOHN LODER — ISA MIRANDA, la belle révélation du cinéma américain et GEORGES BRENT, dans</p> <p>La femme aux Diamants Un film d'aventure de grande classe</p> <p>Au même programme: un captivant film policier, parlé français: La police privée de Bulldog Drummond</p>
Dès ce soir	

Loterie Romande
SECRETARIAT DE SION

Dès ce jour, nos bureaux sont

TRANSFERES

PLACE DU MIDI, ANCIEN BATIMENT VONDER-MUHL

Boucherie A. Fiori, CEVIO (Tessin) Tél. 18

Offre exceptionnelle:

VIANDE DE CHEVRES DE 1^{er} QUALITÉ

Quart. de devant	le kg. 2,60
Quart. de derrière	» 3,20
Chèvres entières	» 2,60
Mortadella du pays extra	» 6.—
Brebis, entiers	» 3,60
Gigots moutons	» 4.—
Saucisses de chèvre extra	» 3.—
Saucisses de porc extra	» 4.—
Salame du Pays extra	» 9.—
Salametti Ticino extra	» 8.—

Service rapide et soigné — Envoi contre remboursement

A vendre
machine à coudre Singer pour couturière, navette centrale, marche avant et arrière, genouillère, ainsi qu'un accordéon chromatique piano.
S'adr. bureau du journal

On cherche
jeune fille pour aider au magasin.
S'adr. bureau du journal

RADIOS — GRAMOS
VENTE — ECHANGES
REPARATIONS
M. FESSLER
Martigny et Sion (Gd-Pont)

A VENDRE
machine à écrire et 1 divan. Le tout en parfait état. Bonne occasion. S'adresser sous P. 5955 S à Publicitas Sion.

On demande
jeune homme
propre, habitant Sion, comme porteur de viande
S'adr. à la Boucherie Lamon, Sion.

A LOUER
chambre chauffée, ind. non meublée (bureau exclu). Case postale 52286 Sion.

On cherche pour grand ménage
Jeune fille
sachant cuire. Salaire fr. 60-70, ainsi que jeune fille de 15-16 ans pour aider aux travaux du ménage. Salaire fr. 40. S'adresser à W. Hødler, Au Faisan Doré, Fribourg.

A vendre
à Sion, environ 2 toises de fumier bovin, à port de camion.
S'adr. bureau du journal

A vendre
une île de 10,000 mètres, boisée, au couchant du champ d'aviation. Ecrire sous P. 5875 S à Publicitas Sion. Contrairement à l'insertion du 7/11, il s'agit de 10,000 m2.

A vendre
un mulet, à bon compte, pour la boucherie.
S'adr. bureau du journal

COMPLETS
pour Hommes et Enfants
Grand choix, Articles pure laine.
Confection Mesure

A LA
Ville de Paris
R. Galladé SION

Réouverture
pour la Saison d'hiver
du
Sion-Sports
RENÉ CRETTON

Samedi, 15 Novembre
à l'ancien Magasin Gonset, au Grand-Pont Sion, vis-à-vis de l'Hôtel de Ville
Se recommande: René Cretton.

FAIRE PART

livrés dans les deux heures par
l'Imprimerie Gessler - Téléphone 2 19 05 - Sion

Bureau et Ateliers: derrière l'Hôpital rég.
Appartement: Maison Favre, R. des Remparts (3^{me} étage) Téléphone No 2.12.70

Votre ami

le timbre-escompte vous vient en aide par ces temps difficiles. Collectionnez les timbres du Service d'Escompte pour toucher rapidement
Fr. 5.- ou fr. 10.-
Exigez-les lors de vos achats.

A LA
Ville de Paris
R. Galladé SION

vous offre:

Articles de qualité
Choix immense
Prix modérés

Manteaux Gabardine
pure laine pour MESSIEURS

Chez
SŒURS AMACKER
Plantia Sion

Pullovers, Bas, Lainages, etc.

Vigneron
Bon vigneron cherche vignes à travailler aux alentours de Sion.
S'adr. bureau du journal

A vendre
baraquement
23 m. de longueur de façade, avec fenêtres, 9,50 m. de profondeur, 4 m. à la panne sablière, 6 m. 20 au faite, en panneaux démontables avec assemblages métalliques, en parfait état à prix très avantageux. Convienrait pour dortoir ou cantine. Faire offre sous P. 5970 S Publicitas, Sion.

M. Louis BUZZINI
parlera et fera une lecture sur
Polyeucte
de Corneille
Dimanche 16 novembre, à 20 h. 45 à l'Hôtel de la Paix en faveur des Petits Français

Personne capable
s'occuperait d'écritures, tenue de comptabilité, copies, correspondance.
S'adr. bureau du journal

Petit appartement
à prix modéré, est demandé de suite. Faire offre sous chiffre P. 5957 S Publicitas Sion.

TIMBRES CAOUTCHOUC

L'école Degallier
de Lausanne, donnera un cours de danse, à l'Hôtel du Mjd., à Sion, début jeudi 13 novembre, à 20 h. S'inscrire à l'hôtel et le soir du cours. Leçons privées en 4 heures.

On cherche
Terrain à bâtir
à proximité de la ville. Offres sous chiffre P. 5941 S. Publicitas Sion.

Vacher
est demandé de suite.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre
poussette en bon état. S'adresser à Publicitas, Sion, sous P. 5934 S.

A LOUER
appartement 3 chambres. Libre de suite.
S'adresser au bureau du journal.

Imprimerie Gessler

Tous genres - Ttes formes
PRIX MODÉRÉS
livrés dans les 2 jours par l'

Madame... connaissez-vous la lingerie pure-laine « HOCOSA » ?

A LA
Ville de Paris
R. Galladé SION

Pour l'hiver
des pantoufles chaudes, très grand choix
Nouvel arrivage de socques
Profitez des snow-boots, caoutchoucs dont nous disposons encore

Chaussures CLAUSEN Sion
Fern. Stöckli Succ.

FOIRE
du 15 novembre

Profitez de nos stocks et de nos prix!

Genoulets
magasins

La Maison du choix et de la qualité

OH, LOUISE, MA ROBE ME FAIT HONTE!



Comment fais-tu actuellement pour avoir encore des draps d'un blanc si éblouissant?

Je lave avec Radion, c'est le secret du linge vraiment blanc!

Au premier coup d'œil, on reconnaît du linge lavé avec Radion. Sa blancheur fraîche et odorante est la meilleure preuve que toute saleté a disparu. Les bulles actives de la mousse Radion traversent le tissu de part en part, sans interruption, jusqu'à disparition de la dernière trace de saleté. Radion rend le linge absolument propre; c'est pourquoi le linge lavé avec Radion est tellement plus blanc. Radion ménage le tissu, vous économise vos coupons de textiles et allonge votre ration de savon.



Radion lave plus blanc
Ne pas mélanger avec d'autres produits

MAGASIN VARONE-FRASSERENS
GRAND-PONT — SION

Grand choix de

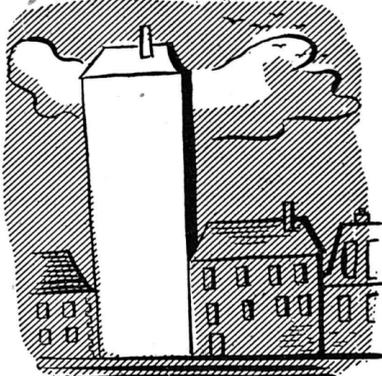
CHAPEAUX

POUR DAMES ET ENFANTS

manteaux fillettes et enfants.

Maison spécialisée dans les Articles pour Bébés

Une maison inconnue

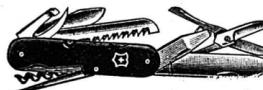


LA SANTE D'UNE AFFAIRE se mesure à l'âge de ses clients. Ne vous contentez pas de vos « vieux » clients; sinon vous deviendrez rapidement « une maison inconnue ». Les vieux clients constituent un excellent fonds de roulement; ce sont eux qui paient vos frais généraux. Mais ce sont les nouveaux clients qui vous font gagner de l'argent. Si vous savez attirer la clientèle jeune, vous resterez « jeune », votre affaire aussi. Le seul moyen d'attirer la clientèle jeune est de faire de la publicité. Mais il faut la faire aujourd'hui, car votre clientèle doit se renouveler sans cesse.

à situation nouvelle, clients nouveaux vous connaissent-ils?

Fédération romande de publicité

Pour vos achats de Coutellerie, adressez-vous à la maison qui s'impose par sa qualité, ses soins et son choix.



U. LEVAT
Grand-Pont SION

(Face à la grande fontaine) Aiguillage

LOTTERIE ROMANDE
PLAN DE TIRAGE

1 Gros lot de Fr.	50 000
1 lot de 20 000	20 000
2 » 10 000	20 000
5 » 5 000	10 000
2 » 2 000	10 000
5 » 1 000	40 000
40 » 500	50 000
100 » 100	40 000
400 » 50	40 000
800 » 20	40 000
2 000 » 10	200 000
20 000 »	
23 351 lots	Fr. 520 000

tirage
13 décembre

SION, AVENUE DE LA GARE

CH. POST. Ilc 1800



N'achetez pas à l'aveuglette!
UTILISEZ JUDICIEUSEMENT VOS COUPONS

Tous les Articles utiles, vous les trouverez à des prix raisonnables et d'une qualité excellente aux

Galeries du Midi - Sion

KUHLER-PELLET

On demande à acheter d'occasion, environ

80 m. de tuyaux

en fer ou fonte de 300 à 320 mm. de diamètre.

Faire offres à Jacques ANTONIOLI, constructeur, Monthey, Tél. 62,96.

Cartes de visite - Faire part de mariage

et tous genres d'imprimés sont livrés aux conditions les meilleures par notre imprimerie

A l'occasion des Foires, la Boucherie-Charcuterie **Charles Peter**

Rue des Châteaux — SION — Tél. 2.14.55 se recommande pour ses marchandises de première qualité.

Lumière encore meilleur marché grâce à OSRAM-D

Osram-D tire mieux parti du courant et donne une lumière meilleur marché

Produit de la Fabrique Osram à Winterthur

dépolie

AMEUBLEMENTS THEODOLOZ
RUE DE CONTHEY — Tél. 2.16.74 SION

Toujours grand choix de **MEUBLES D'OCCASION**

Se recommande pour toutes réparations de Meubles

PEARL BUCK
LE PATRIOTE
Traduction de Germaine Delamain
No 51

Akio regarda à travers ses jumelles, puis il les tenait à I-wan.
« Voyez cette ligne de bâtiments gris et de fortifications.
Abaisant les yeux, I-wan aperçut une ligne, pointillée de forts, faisant face à l'est, au sud et à l'ouest. Il s'écria en riant:
— Vous avez l'air d'attendre des ennemis de tous côtés.
— Quand une petite nation est entourée de grands pays, elle doit se tenir prête sur tous les fronts.
— Mais vous ne croyez pas à une guerre? s'écria I-wan.
— Je crois, Akio hésita, que nous autres Japonais, nous nous attendons toujours à la guerre. Son expression devint sérieuse. C'est du moins ce qu'on nous enseigne. »
I-wan écoutait à peine. A l'aide des jumelles, il fouillait l'île du regard et cherchait à découvrir la maison. Les humains étaient encore visibles. S'il allait apercevoir Tama dans le jardin? Mais l'avion s'éleva rapidement au-dessus de la mer. Dans l'île verte, Tama restait cachée, comme un joyau, le joyau de son âme. Il rendit les jumelles à Akio.
Akio était d'agréable humeur ce matin-là.

Il ne fut pas question entre eux de la soirée de la veille. Cependant, grâce à elle, ils se connaissaient mieux. Akio était réellement loquace. I-wan, qui préférait se taire, s'adressa à son siège près de la petite fenêtre. Il écoutait, les yeux fixés sur l'eau, en bas, brillante et bleue. L'avion volait si haut, à présent, qu'un grand navire paraissait ramper comme un escargot sur le surface de la mer; son sillage formait une queue qui traînait derrière lui. Akio l'observa à travers les jumelles, avec grand intérêt.
« C'est un navire de guerre, dit-il, un navire japonais qui se dirige vers l'Ouest. Sans doute vers la Chine.
— Vers mon pays? » demanda I-wan, indifférent. L'ancienne remarque d'En-lan, si amère, lui semblait à présent dénuée d'intérêt. « Pourquoi les navires de guerre étrangers viennent-ils dans nos eaux? Nous n'en envoyons jamais à l'étranger.
— Parce que nous n'en possédons pas, avait répondu I-wan en toute sincérité.
— Là n'est pas la question. Même si nous en avions, nous n'agirions pas autrement », avait dit En-lan.
I-wan rêvant à demi et se souvenant de ces paroles, se demanda: « Nous en servirions-nous, s'il en existait? Pourquoi en voyez-vous des navires de guerre en Chine? fit-il tout haut.
— Pour protéger nos compatriotes, répondit Akio, et il ajouta: Du moins, c'est la raison qu'on nous donne.
— Je ne suis pas protégé ici, observa I-wan avec un sourire.
— Ah, mais vous y êtes en parfaite sécurité. Nous vous traitons bien. Nous traitons bien tout le monde.

Il hésita un instant, puis il poursuivit: Je me figure parfois que nous traitons les autres mieux que nous-mêmes. Nous sommes très durs pour nous-mêmes, nous autres Japonais.
Ces mots laissèrent à peine de traces sur l'esprit d'I-wan. Il pensait: « Qu'elle était donc jolie, cette nuit, à la lueur de la bougie, retenant ses cheveux ». Il lui semblait ne pouvoir jamais oublier cette vision de Tama.
Il tomba dans une vague rêverie. Il regretta moins de s'en aller, s'il devait recevoir des lettres d'elle et s'il lui était permis de déverser son cœur. Ils se diraient beaucoup plus de choses en écrivant, les esprits et les cœurs se rapprocheraient sans être distraits par la proximité physique. Le temps passa vite à ces songeries, et, avant qu'il n'eût pu le prévoir, I-wan sentit l'avion atterrir rapidement sur une croûte de terre qui apparut tout à coup au-dessous d'eux. Quelques minutes après ils étaient sur le sol et des hommes trapus, en vestes bleues, les entraînaient en hâte vers un avion de taille plus modeste. Presque instantanément, ils remontaient, mais cette fois-ci, ils volaient si bas, qu'on apercevait les paysans occupés à récolter le riz jaune dans de petits champs collés les uns aux autres aussi exactement que les morceaux d'un jeu de patience.
(à suivre)

volonté soit faite! Vous nous aviez prêté cet ange terrestre, Vous l'avez repris brusquement, que votre saint Nom soit béni! O Jésus, Vous qui avez pleuré sur votre ami Lazare, sanctifiez le fait de mon amitié trempée de larmes! Par-delà ma peine profonde, je Vous remercie de vos divines miséricordes: Vous avez accordé à mon amie le privilège imploré par tant d'âmes croyantes: celui de quitter la terre aux approches de la Fête des Morts, car en ce jour une pluie de grâces se répand sur tous les défunts.
En récompense de son humilité sincère, Vous avez permis, Seigneur, que toute la population de Nendaz, sa paroisse natale, s'incline sur son cercueil avec l'ultime offrande d'un pieux souvenir.
En récompense de sa pureté filiale, Vous avez voulu que sa tombe fut décorée des dernières fleurs blanches et de la première neige immaculée.
En récompense de toute sa vie de travail consciencieux et de longues années de souffrances cachées, Vous lui avez épargné les affres de la suprême agonie.
O Maître souverainement bon, je veux espérer que les Anges, ses sœurs, ne sont venus si vite la chercher que pour l'invoiter à célébrer cette Toussaint dans le ciel.
En attendant l'éternel Au Revoir, nous priions pour toi, Angèle, prie pour nous! Prie pour tes frères attristés! Prie pour tes fidèles amies! Prie pour ton ancienne institutrice! Aide-moi à méditer le Credo de la consolation. Je crois à la Communion des Saints! Je crois à la Résurrection de la chair! Je crois à la Vie éternelle!

PRIERE POUR UNE AMIE
† Mlle Angèle Praz

Notre Père qui êtes aux cieux, Vous avez appelé votre enfant près de Vous, que Votre

T. S. F.

Emissions de Sottens
Jeudi 13 novembre

7.10 Réveil-matin. 7.15 Informations. 11 h. Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Musique populaire. 12.45 Informations. 12.55 Le Grand Prix du disque. 16 h. 59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18 h. 05 Les propos du Père Philémon. 18.10 Musique champêtre. 18.20 La préparation des cadres techniques de la Société fédérale de gymnastique. 18.30 Marches militaires. 19.35 Carnet de croquis. 18.45 Image de rêve, Lumbye. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le programme de la soirée. 19.30 Musique récréative. 19.45 Radio-écran. 20.15 Programme varié. 20.40 Le globe sous le bras. 21.05 Les tréteaux des amateurs. 21.50 Informations.

Vendredi 14 novembre

7.15 Informations. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Concert. 12.45 Informations. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.00 Communications diverses. 18.05 La chronique de Henri de Ziegler. 18.15 Musique légère variée. 18.25 Les beaux textes. 18.40 Chronique de l'Office central suisse du tourisme. 18.50 Les cinq minutes du football suisse. 19.00 Chronique fédérale. 19.15 Informations. 19.25 Courrier du soir. 20.00 Concert Saint-Saëns. 20.45 Concert par le Nouveau quatuor vocal. 21.00 Quand revient le Printemps. 21.30 Les grands solistes jazz. 21.50 Informations.